

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

commu

No. No.:

108

DIFFUSION: NE PAS PUBLIER AVANT 15H30 LE 22 NOVEMBRE 1977

TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL MIXTE

CANADA-MEXIQUE - 21 ET 22 NOVEMBRE 1977

COMMUNIQUÉ CONJOINT



La troisième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique s'est tenue à Ottawa les 21 et 22 novembre 1977. La délégation canadienne était dirigée par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, et comprenait:

l'honorable Jack Horner, ministre de l'Industrie et du Commerce;

l'honorable Alastair Gillespie, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources;

l'honorable A.C. Abbott, ministre d'Etat à la petite Entreprise;

Monsieur J.C. Langley, ambassadeur du Canada au Mexique; Monsieur Alan E. Gotlieb, sous-secrétaire d'Etat aux

Affaires extérieures;

Monsieur G.F. Osbaldeston, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce;

Monsieur G.M. MacNabb, sous-ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources;

Monsieur R.K. Joyce, sous-ministre adjoint des Finances.

La délégation mexicaine était dirigée par le secrétaire aux Affaires étrangères du Mexique, Monsieur Santiago Roel Garcia, et comprenait:

Monsieur Fernando Solana, secrétaire au Commerce;
Docteur Edmundo Flores, directeur du Conseil national
des Sciences et de la Technologie (CONACYT);
Monsieur Augustin Barrios Gomez, ambassadeur du
Mexique au Canada;
Monsieur Jorge Leipen, sous-secrétaire aux Ressources;
Monsieur Francisco Vizcaino Murray, directeur de
l'Institut national d'Energie nucléaire;
Monsieur Jorge Velasco Ocampo, directeur en chef des
Affaires spéciales internationales et des Etudes
spéciales, ministère des Affaires étrangères;
Monsieur Bernardo Sepulveda, directeur des Affaires
internationales, ministère des Finances;
Monsieur Rodolfo Dominguez Calzada, coordonnateur
général, PEMEX.

Les ministres mexicains ont eu l'occasion de rencontrer le gouverneur général Son Excellence Jules Léger et d'échanger des propos avec le premier ministre, le Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, qui a rappelé le bon souvenir qu'il garde de sa récente visite au Mexique.

Les ministres mexicains et canadiens se sont dits satisfaits de l'importante contribution qu'avaient apportée les réunions antérieures du Comité ministériel à la consolidation des relations entre les deux pays. Depuis la rencontre initiale du Comité, il y a six ans, les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique ont presque triplé et un nombre considérable de mesures sont intervenues pour étendre et diversifier les contacts entre les peuples canadien et mexicain et entre les secteurs public et privé des deux pays.

Lors du tour d'horizon des questions politiques mondiales et hémisphériques, les ministres se sont arrêtés particulièrement aux principes d'égalité en droit des Etats, du respect de la souveraineté nationale, de la non-ingérence, du règlement pacifique des conflits et du respect des droits de la personne, tant au niveau individuel que collectif.

Passant en revue le contexte international dans lequel leurs deux gouvernements conduisent leurs politiques, les ministres ont constaté la similitude de leurs opinions et la complémentarité des intérêts de leurs deux pays dans nombre de domaines qui sont actuellement à l'avant-scène internationale. Ils ont exprimé l'espoir que la convergence croissante des opinions entre les Etats déboucherait sur des mesures pratiques

destinées à réduire les écarts entre pays développés et en développement. Tout en admettant que les difficultés économiques à l'échelle internationale continuaient à dresser des obstacles sur la voie d'un règlement rapide de ces problèmes, les deux délégations ont reconnu que les paramètres actuels laissent quand même place au progrès.

Les ministres ont souligné leur inquiétude au sujet des récents événements en Afrique du Sud et ont manifesté leur appui à l'embargo sur la vente d'armes imposé par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Ils ont reconnu de part et d'autre l'urgence de convoquer la Conférence de Genève sur le Moyen-Orient et loué les efforts des coprésidents de la conférence pour atteindre cet objectif. Les ministres ont exprimé leur satisfaction quant aux contacts directs en cours entre les parties en vue d'instaurer une paix juste et durable. Les deux délégations ont passé en revue les développements à la Conférence sur le droit de la mer et ont réaffirmé la volonté de leurs deux pays de voir les négociations déboucher rapidement sur une issue heureuse et sur l'adoption d'un traité sur le droit de la mer. Les ministres ont souligné les objectifs que les deux pays partageaient à ce chapitre.

A la demande des ministres canadiens, leurs homologues mexicains ont fait part de leur perception du développement global de la collaboration et de l'intégration interaméricaines. Ils ont expliqué comment ils concevaient le rôle et l'importance de l'OEA, de la BID, de la CEPAL, du SELA et d'autres institutions. On s'est dit satisfait du rôle croissant que joue le Canada au sein de ces dernières dans le cadre d'un rapprochement général avec les autres pays de l'hémisphère. La délégation canadienne a fait ressortir la très grande importance que le Canada attache aux consultations avec les autres pays dans l'élaboration de ses politiques à l'endroit des institutions régionales. Elle sait particulièrement gré à la délégation mexicaine de ses opinions en raison du rôle de premier plan que le Mexique joue dans ces institutions. La délégation mexicaine s'est dite prête à procéder, sur une base régulière, à des échanges de vues sur les questions hémisphériques.

Passant en revue les relations bilatérales entre les deux pays, les ministres ont discuté des développements récents dans les domaines économique, commercial, technologique, touristique, consulaire, culturel ainsi que politique.

Les ministres mexicains et canadiens ont souligné le fait qu'en dépit de l'augmentation du commerce entre les deux pays, il reste beaucoup à faire dans ce domaine et ils ont recommandé la prise de mesures plus concrètes pour atteindre cet objectif. Les ministres canadiens ont complimenté leurs homologues mexicains sur le progrès réalisé au cours de l'année, progrès qui a permis une amélioration des conditions économiques et du climat de confiance.

La délégation mexicaine a fait état des priorités et des politiques du Mexique au chapitre du développement et a convenu que le Canada pourrait utilement participer à certains secteurs et projets où son expérience et sa compétence peuvent répondre aux besoins mexicains. Plus particulièrement, l'expérience du Canada dans les secteurs du transport (métro, desserte des banlieues et réseau ferroviaire), de l'exploitation énergétique, de l'agriculture, des pêches, des mines, des forêts et de la pâte et du papier pourrait fort bien être mise au service du programme de développement du Mexique et servir de tremplin à une coopération économique plus Il a été convenu que des fonctionnaires des deux intense. gouvernements se réuniraient au début de 1978 afin d'identifier les domaines possibles de coopération commerciale, de projets particuliers et d'étudier les possibilités de projets conjoints, d'investissement et d'échanges techniques. ministres ont en outre exprimé le désir d'accroître les échanges scientifiques et technologiques. Les ministres ont convenu de l'utilité d'échanges beaucoup plus nombreux entre hommes d'affaires canadiens et mexicains (ils ont reconnu à cet égard les efforts du comité mixte d'hommes d'affaires établi à cette fin), entre les fonctionnaires des deux pays et entre les ministres eux-mêmes. Il a été convenu, à cet égard, que des missions industrielles visant des secteurs particuliers pourraient utilement identifier les secteurs dans les deux pays qui pourraient favoriser davantage la coopération économique.

Les ministres ont convenu que la participation du Canada à des projets clé au Mexique ainsi qu'à des investissements privés et à des projets conjoints permettrait l'intensification des liens économiques bilatéraux. Ils ont en outre convenu qu'il faut encourager lorsque possible les activités qui servent l'intérêt économique des deux pays. Les délégations se sont dites satisfaites de la coopération financière entre les deux pays et ont déclaré vouloir appuyer les activités des organisations financières régionales et internationales. Les ministres ont convenu d'étudier les divers moyens de faciliter les mouvements de capitaux entre les deux pays.

Les délégations ont par ailleurs souligné l'importance croissante des produits énergétiques et des minéraux dans le commerce entre les deux pays. Comme le Canada et le Mexique sont tous deux d'importants producteurs et exportateurs de ressources énergétiques et minières, les ministres ont convenu que les consultations et la coopération entre les deux pays à cet égard seraient très utiles.

La délégation mexicaine s'est montrée intéressée au programme canadien de développement de l'énergie nucléaire et aux applications éventuelles de l'expérience canadienne aux besoins du Mexique. Les ministres canadiens ont expliqué les prérequis et les conditions (y compris les garanties appropriées) qui doivent être respectés afin que le gouvernement canadien puisse autoriser l'exportation de matériel et de technologie nucléaires pour utilisation à des fins pacifiques, excluant l'usage pour fin d'explosion. Dans ce contexte, les ministres mexicains et canadiens ont convenu d'entreprendre des discussions officielles en vue de la mise au point d'un accord bilatéral sur la coopération nucléaire englobant la formation spécialisée en techniques relatives à la recherche et au développement et certains aspects de l'industrie nucléaire tels les transformations cycliques du combustible et les réacteurs nucléaires.

Les ministres ont constaté avec satisfaction l'expansion du nombre de touristes et de visiteurs de part et d'autre et ont convenu de l'importance de faciliter ces échanges, notamment en réglant promptement les problèmes consulaires mettant en cause le bien-être de leurs ressortissants respectifs.

La délégation canadienne a tenu à faire état de la collaboration empressée des autorités mexicaines pour l'établissement de services consulaires aux Canadiens séjournant au Mexique, notamment par le biais de l'accréditation de consuls honoraires. La délégation mexicaine a réaffirmé l'intérêt de son pays à promouvoir les échanges touristiques. Les deux délégations ont exprimé leur satisfaction en regard de la conclusion d'un accord d'échange de prisonniers, considéré comme un élément clé dans l'amélioration des relations consulaires. La délégation canadienne a indiqué qu'un projet de loi serait soumis au Parlement le plus tôt possible et que son adoption autoriserait le Canada à ratifier le traité, qui pourrait alors entrer en vigueur.

Au chapitre du transport aérien entre le Canada et le Mexique, les ministres ont fait état de l'accroissement du trafic et de l'importance d'une répartition équitable des bénéfices qui en découlent. Il a été convenu que les fonctionnaires mexicains et canadiens fixeraient une date mutuellement acceptable pour la reprise des négociations sur un accord aérien.

Les délégations ont constaté avec satisfaction l'expansion des relations culturelles depuis l'entrée en vigueur de l'accord culturel bilatéral en 1976. Les ministres ont avalisé la recommandation faite lors d'une réunion d'experts tenue à Ottawa les 8 et 9 novembre et préconisant l'intensification des échanges de personnalités dans les domaines de la culture et des arts.

Les ministres ont convenu, au terme de leurs entretiens, que des progrès notables avaient été réalisés en vue d'un accroissement de la coopération et de la consultation que recherchent les deux pays. Les ministres ont souligné l'importance de contacts suivis à l'avenir entre les fonctionnaires des deux pays.

Au nom du Premier ministre, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a renouvelé l'invitation faite au Président du Mexique de se rendre au Canada et a indiqué que les dates pourraient être arrêtées par les voies diplomatiques habituelles. Il a été convenu que la quatrième réunion du Comité ministériel aurait lieu à Mexico à une date qui sera fixée ultérieurement.